



Déclaration liminaire CTSD du 07 mars 2013

Monsieur le Directeur académique,

La préparation de la rentrée 2013 que nous amorçons aujourd'hui s'opère dans un climat d'exaspération rarement atteint dans les écoles. Le nouveau ministre de l'Éducation aura réussi à s'attirer en peu de temps la colère de toute une profession, et même au delà, dans les collectivités locales. La réforme sur les rythmes, rejetée partout et par tous, mise en place dans la précipitation et, localement, sans concertation avec les enseignants va, in fine, reposer principalement sur un redéploiement du service de ceux-ci, en l'alourdissant. Ils n'en seront pas mieux payés. Aucune obligation n'est faite aux collectivités locales : elles pourront mettre en place des activités péri-éducatives ou pas et, si elles le font, la gratuité des activités n'est ni imposée ni garantie. Aucun mécanisme de péréquation pour une équité de traitement des élèves sur le territoire n'a été retenu.

Une fois n'est pas coutume ; nous reprenons à notre compte les propos de Pierre Frackowiak, inspecteur honoraire, qui écrivait il y a quelques jours : « On a largement ignoré la souffrance accumulée des enseignants. La manière de fustiger leur opposition au passage à 5 jours, considérant que, dans l'intérêt des enfants, ce n'était pas dramatique de travailler 5 jours plutôt que 4, dans la mesure où le temps total était le même, le procès qui leur a été intenté au vu de leur action syndicale, ont considérablement accru leur rancœur mal comprise ». Et d'ajouter plus loin : « En imposant, à la rentrée de septembre, la continuité des politiques régressives précédentes, même les plus contestées [LPC, socle commun, etc ...] le ministère s'est privé d'un seul coup de l'opportunité de réconcilier les enseignants avec leur institution ».

Le mardi 12 février la profession a connu un nouveau temps fort de mobilisation. Pour nous, la réforme des rythmes est à réécrire, à repenser avec les différents acteurs concernés et, quand un dispositif serait retenu, il ne saurait être mis en œuvre sans l'aval des enseignants.

Concernant maintenant notre carte scolaire, avec 21 postes supplémentaires, nous actons de cet infléchissement dans la dotation mais pour le SNUipp-FSU, le compte n'y est toujours pas. Nous n'oublions pas le nombre impressionnant de postes supprimés dans la période précédente.

Depuis des années, les RASED, la scolarisation des plus jeunes élèves, le remplacement, les effectifs dans les classes... sont la cible des politiques

éducatives. La Charente n'a hélas pas été en reste quant à ces politiques régressives.

Par ailleurs, les RASED ont été le cœur de cible des réductions de postes depuis 2008. A cela s'est ajoutée l'absence de départs en stage E et G depuis plusieurs années tarissant ainsi les effectifs des enseignants spécialisés.

Ceci est d'autant plus dommageable lorsque nos collègues nous disent leur désarroi à ne pas pouvoir répondre à la difficulté scolaire de leurs élèves, difficulté croissante à mettre en relation avec la paupérisation en augmentation dans bien des familles charentaises.

Les conditions de travail des enseignants en sont particulièrement impactées.

De fait, la refondation de l'école ne se fera pas à l'économie. Ni économie d'ambition, ni économie de moyens, notamment humains.

La réussite de tous les élèves passe nécessairement par des choix ambitieux, de la considération pour les enseignants, une priorisation effective de l'École primaire publique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de la FSU.

C'est dans cette perspective que nous appelons la profession à une grande manifestation nationale le 6 avril.

Julien Peyraut pour la FSU-CGT